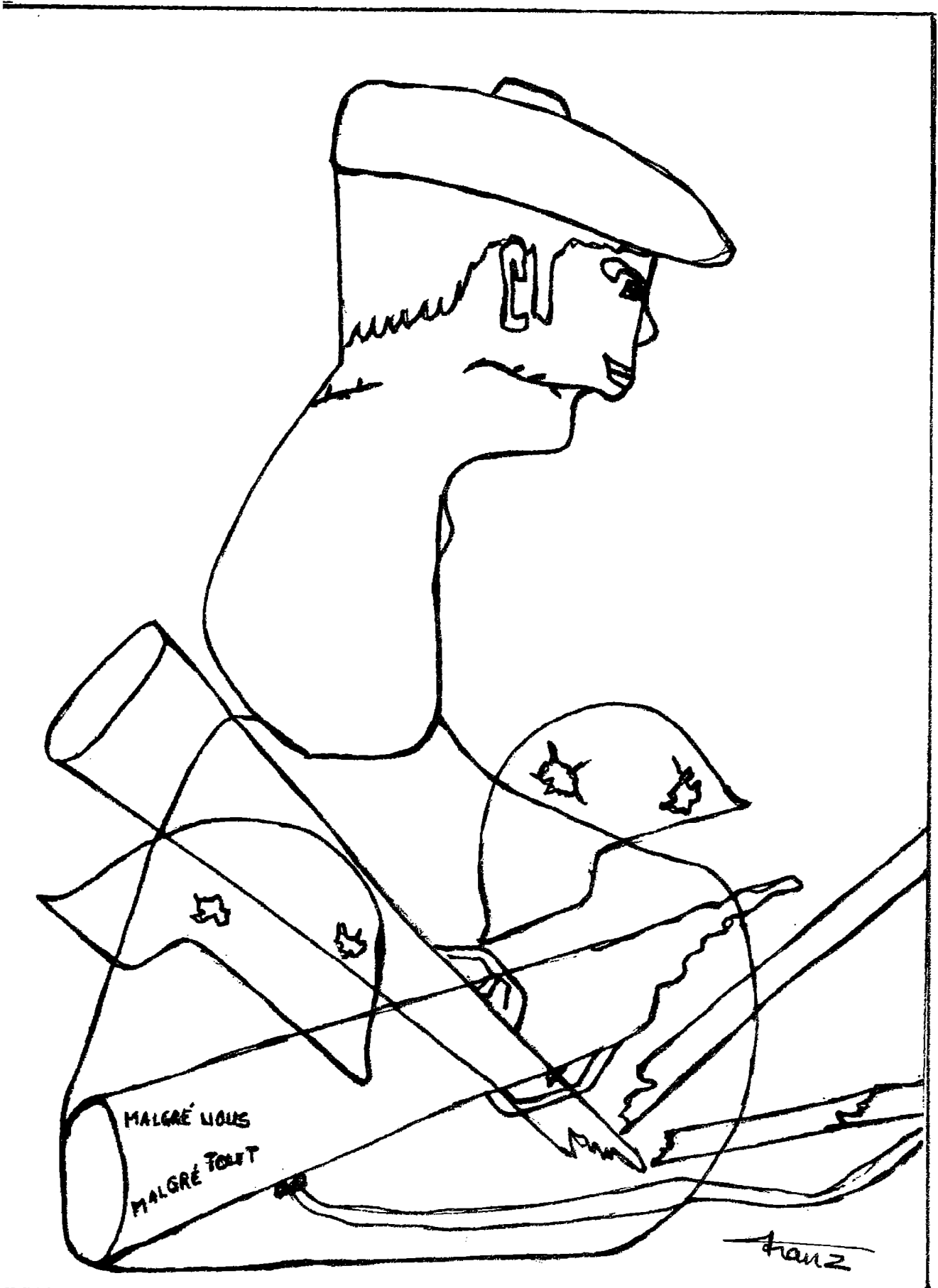


il n'y a que le premier pas qui coûte



LE CONSEIL

CA DEVRAIT ÊTRE QUOI ?

UN LIEU DE DIALOGUE

Un lieu de dialogue entre les individus d'un groupe. Mais ce dialogue peut-il se situer d'égal à égal entre l'élève et l'enseignant? Celui-ci a des exigences et des objectifs qui ne sont pas à priori ceux de ses interlocuteurs. Pour ces derniers, leur présence même à l'école est déjà ressentie comme imposée, inévitable.

Dialoguer, pour l'enseignant, est-ce simplement céder aux demandes venant d'un ou plusieurs élèves? Peut-on dialoguer sans démagogie avec des élèves à qui on est chargé d'apprendre quelque chose qu'ils n'ont pas choisi?

UN LIEU D'ATTENTION ET D'ECOUTES MUTUELLES

Mais l'on écoute que lorsque l'enjeu en vaut la peine. Or on peut penser que le souci premier des élèves est de fuir, d'éviter toute forme de travail proposé par l'école. Comment faire prendre en compte ce travail par une classe? Comment trouver un véritable terrain d'échange? Est-il possible d'élaborer des contrats de travail tout en laissant la "vie" entrer en classe? Quelle vie?

UN LIEU OU S'ELABORENT DES FORMES DE TRAVAIL ORIGINALES

Toute nouveauté n'est-elle pas angoissante? Peut-on condamner sans autre forme de procès la demande des élèves d'être rassurés? De s'adonner à des activités qu'ils connaissent? Et qui, une fois qu'elles sont réussies, sont considérées comme des preuves de réussite scolaire, voire sociale?

Ne doit-on pas d'abord leur permettre de réussir dans les domaines où ils ont échoué au préalable, avant de leur proposer des activités nouvelles à propos desquelles seul l'enseignant est persuadé au départ qu'elles seront davantage épanouissantes?

UN LIEU DE LIBERTE

Quelle liberté? Jusqu'où peut-elle aller? Peut-on être "libre" dans cette institution contraignante qu'est le Collège? Comment?

.../...

LE CONSEIL

OÙ EST SON EFFICACITÉ ?

Certains d'entre nous ont constaté une tendance des élèves à profiter de l'institution du conseil pour "gagner du temps". Lorsqu'on laisse l'initiative à la classe d'établir l'ordre du jour, les points proposés à la discussion collectivement paraissent parfois avoir pour objectif principal d'éviter les propositions de travail considérées comme "scolaire" au profit d'activités sans lien avec la discipline enseignée (organisation de ventes, de voyages, par exemple), en particulier à partir de la classe de 4e.

Lorsqu'on laisse les élèves proposer le contenu du travail, ils se tournent souvent vers le contenu le plus normé, qui leur semble le plus efficace (faire seulement des dictées ou des exercices à trous en français par exemple, car autrement on aurait l'impression de "perdre son temps").

Pourtant les raisons d'être du conseil sont d'arriver à gérer collectivement le temps du groupe, l'espace de la classe, l'organisation du travail.

S'il est souvent difficile de faire prendre conscience aux élèves que le conseil peut être le lieu d'exercice d'un pouvoir, il est tout aussi difficile de leur faire comprendre que le conseil ne peut gérer "toute la vie" et tous les problèmes.

Voir aussi les fiches:

-LE CONSEIL: CA DEVRAIT ÊTRE QUOI?

-LE CONSEIL: QUELQUES SOLUTIONS POSSIBLES

Série de fiches réalisées à partir de la réflexion collective du week-end des 13/14 novembre 1981 à Wasserbourg (Haut-Rhin), en écho au compte-rendu paru dans Chantiers Pédagogiques de l'Est n°91/92 (page 31)

compte-rendu réalisé par André Sprauel puis soumis à l'ensemble des participants.



marcel
5^e collège
OTTMARSHOFEN

(suite de "Le conseil: ça devrait être quoi")

Pistes de travail:

- . Commenter le compte-rendu ou la reproduction vidéo d'un conseil.
- . Présenter des situations, des expériences ou des outils où ces questions diverses se sont posées, où des solutions diverses et adaptées ont été essayées.

Voir aussi les fiches:

- LE CONSEIL: OU EST SON EFFICACITE ?
- LE CONSEIL: QUELLES SOLUTIONS POSSIBLES ?

Wasserbourg (Haut-Rhin)
week-end des 14/15.2.82

LE CONSEIL

QUELLES SOLUTIONS POSSIBLES ?

POSER COMME OBJECTIF PRIORITAIRE DU CONSEIL LA REUSSITE DES PROJETS DE TRAVAIL

Sans les imposer, on peut faire des propositions de travail élaborées à partir des suggestions de tous les membres du groupe-classe (élèves et enseignants) et, si elles n'existent pas, les solliciter ou les favoriser dans la classe.

On peut présenter toutes les possibilités de travail et permettre un choix. Le conseil devient alors le lieu où se négocient des contrats de travail et où se décident des actes découlant de cette négociation.

L'organisation et la négociation du temps de travail dans le temps de la classe deviennent ainsi préalables à la discussion des problèmes relationnels et humains qui y sont liés. Discussion pour laquelle on peut programmer des moments autres que celui du conseil si c'est nécessaire.

INVENTER DES MODALITES DE FONCTIONNEMENT ADAPTEES A SA SITUATION PROPRE.

Chercher ensemble les modalités les plus efficaces pour assurer le respect de la parole de chacun, décider le plus démocratiquement possible, garder une mémoire des décisions, etc... Mais être prêt aussi à mettre les formes du conseil en cause. Les formes adoptées doivent être soumises aux exigences du conseil et non l'inverse.

Par exemple: la disposition des meubles et des gens lors d'un conseil n'est pas universelle. Elle doit simplement être la plus adaptée possible aux objectifs poursuivis et aux moyens dont on dispose: s'asseoir en rond sans les tables permet un échange plus proche et plus vivant, mais empêche par exemple d'écrire et peut angoisser certains, alors que s'asseoir derrière des tables placées en carré peut rassurer tout en permettant un échange verbal efficace et la prise de notes.

.../...

(suite 2 de la fiche "QUELLES SOLUTIONS POSSIBLES ?")

lorsqu'elle peut disposer d'une série de fiches-guides efficaces)

-leur proposer des exercices d'initiation, d'entraînement et de perfectionnement pour l'acquisition de techniques de travail nouvelles.

-leur imposer un type de travail, dans un temps donné, avec des moyens bien circonscrits, mais à partir d'une large palette de sujets.

-tout imposer, jusqu'au sujet, lorsqu'autrement le travail ne réussit pas.

On peut combiner ces différentes formes d'interventions en fonction des compétences de l'élève ou de la nature du travail à effectuer.

PIEGES A EVITER DANS CE TYPE DE PEDAGOGIE

-Ne pas considérer une absence totale d'initiative chez l'élève comme une tare ou quelque chose de négatif mais comme un point de départ vers une éducation à une plus grande autonomie. Etre prêt à suppléer tant que c'est nécessaire, à cette passivité, quitte à laisser le temps pour "ne rien faire" (d'autre que de chercher des voies de travail personnel). L'autonomie de l'élève ne doit pas être considérée comme une obligation imposée par le maître, mais comme une "alternative" offerte à l'élève.

-Ne pas rejeter à priori des initiatives inattendues si de prime abord on ne peut les prendre en compte dans le cadre de la classe et du travail. Ne pas essayer de faire passer à tout prix ses projets d'adulte.

SORTIR DE SON ISOLEMENT D'ENSEIGNANT

Les pièges seront évités d'autant plus facilement que nous irons vers une gestion en équipe de la classe. Notre pouvoir d'analyse, d'action, notre unité et notre

.../...

(suite 3 de la fiche "QUELLES SOLUTIONS POSSIBLES ?"
cohérence ne peuvent qu'y gagner.

De toute façon il faut multiplier les moments d'évaluation de notre travail:
- en se rendant visite dans nos classes respectives (nous pouvons demander du temps de décharge pour ça dans le cadre de la formation continue).
- en invitant aussi, fréquemment des observateurs neutres (sociologues, psychologues) qui permettront de mieux analyser, de mieux comprendre et de mieux dépasser les situations de classe.

Wasserbourg (Haut-Rhin)
week-end des 14/15.2.82

Voir aussi les fiches:

-LE CONSEIL: OU EST SON EFFICACITE ?
-LE CONSEIL: CA DEVRAIT ETRE QUOI ?

(suite 1 de la fiche "QUELLES SOLUTIONS POSSIBLES ?"

ETRE EXIGEANT POUR LA REALISATION DES CONTRATS

Etre exigeant pour la réalisation des contrats élaborés en commun, lors du Conseil et renvoyer systématiquement la résolution des problèmes qui apparaissent en cours de route au conseil suivant lorsque, naturellement, ils ne mettent pas en cause la progression du travail.

Veiller à ce que les décisions prises soient le mieux appliquées possible.

Ainsi les problèmes humains et relationnels ("la vie") ont une chance d'être pris en compte par le groupe sans devenir forcément des "échappatoires" au travail.

PRATIQUER UNE PEDAGOGIE DE L'INITIATIVE ADAPTEE A CHAQUE INDIVIDU.

Chaque être réagit à des degrés divers de responsabilité face au travail en fonction de sa maturité, de sa capacité d'initiative, de son autonomie technique et affective. La difficulté est de tenir compte de ces différences. Il faudrait arriver à ne "laisser faire" que dans les limites où un individu "peut" faire et ne cesser de poser des limites qu'à partir du moment où l'élève sait les reconnaître lui-même.

Exemple:

Dans le domaine du travail individuel (ou par petits groupes), les modes d'intervention du maître peuvent s'exercer à des degrés différents:

-laisser des jeunes concevoir, réaliser et rendre compte d'un travail, entièrement seuls, en se contentant d'être présent au moment de l'élaboration du contrat et au moment de l'évaluation.

-leur proposer différentes situations et différentes techniques incitant à ce type d'initiative (par exemple signaler une liste d'enquête après la lecture d'un livre, lorsque la classe connaît déjà les techniques de l'enquête ou

.../...

POUR ANIMER UN CONSEIL

1. Se mettre à un endroit où on est vu et entendu de tous.
2. Annoncer l'ouverture du Conseil.
3. Faire respecter l'ordre du jour établi:
 - donner la parole à la personne qui a proposé le premier point de l'ordre du jour (puis le deuxième, etc...)
 - veiller à ce qu'on ne sorte pas du sujet traité.
 - ne pas passer au point suivant avant d'avoir pris une décision claire.
4. Pour donner la parole
 - veiller à repérer les demandes dans l'ordre (en les marquant sur un papier si besoin est)
 - ne donner la parole qu'à ceux qui la demandent en levant la main.
 - dire très fort le nom de celui ou celle à qui tu donnes la parole.
 - attendre que chaque intervenant ait fini de parler avant de donner la parole au suivant.
5. Les votes.
 - Avant le vote:
 - s'assurer que tout a été dit sur le sujet.
 - énoncer clairement ce sur quoi porte le vote
 - Au moment du vote:
 - compter clairement les voix
 - annoncer les résultats
 - énoncer la décision prise
6. Penser au temps qui passe
(voir au verso)

6. Penser au temps qui passe
 - rappeler de temps en temps à la classe quel est le temps restant
 - arrêter le Conseil 5 minutes avant la sonnerie pour faire un rappel des décisions.
 - annoncer que le Conseil est terminé.

7. Conseils à l'animateur
 - s'arrêter lorsqu'il y a du bruit (éviter de dire "taisez-vous")
 - rappeler éventuellement un camarade à l'ordre
 - parler assez fort, lentement, sans crier
 - annoncer quand tu parles en ton nom propre.

Nota bene:

- Certaines tâches peuvent être confiées à un animateur-adjoint:
- repérer les demandes de parole dans l'ordre en les marquant sur un papier si besoin est
- rappeler de temps en temps à la classe quel est le temps restant.

fiche mise au net par
Anne-Marie Duveau
(fiche élaborée au week-end I.C.E.M. des 15/16 mai 1982, destinée à aider les élèves qui le souhaitent, lors de l'animation d'un Conseil.